



COMMUNE DE MAUREILHAN
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°2



Pièce 5 : Servitudes d'utilité publique

Révision générale du PLU approuvée par DCM du : 30/06/2011	Modification simplifiée n°3 du PLU prescrite par arrêté municipal du : 19/04/2019	Modification simplifiée n°3 devenant modification n°2 par arrêté municipal du : 01/02/2022	Enquête publique du : au	Modification n°2 du PLU approuvée par DCM du :
---	--	---	--------------------------------	--